

L'ULCO et le Tribunal Judiciaire de Boulogne-sur-Mer renforcent leur partenariat au service de la recherche et de l'insertion professionnelle des étudiants en droit

L'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) et le Tribunal Judiciaire de Boulogne-sur-Mer annoncent la signature d'une nouvelle convention de partenariat visant à promouvoir la recherche en droit et à faciliter l'insertion professionnelle des étudiants en droit.

Cette convention, qui renouvelle et amplifie les collaborations précédentes, a pour objectif de renforcer les liens entre le monde judiciaire et académique en mettant en avant des actions communes innovantes. Elle permettra de **créer un véritable pont** entre les étudiants, les enseignants-chercheurs, les magistrats et les professionnels du droit, **afin de favoriser l'employabilité des futurs juristes tout en développant des initiatives pédagogiques et de recherche ambitieuses.**

Des actions concrètes au service de l'excellence

La convention prévoit des actions concrètes, notamment la participation des magistrats et des personnels de greffe du Tribunal Judiciaire à des cours magistraux, des travaux dirigés, ainsi qu'à des stages d'observation pour les étudiants de Licence 3 et Master 1. Par ailleurs, les magistrats proposeront des sujets de mémoires de recherche, en particulier sur la jurisprudence locale, offrant ainsi une opportunité unique de collaboration entre la recherche académique et la pratique judiciaire.

L'ULCO, à travers le **LARJ** (Laboratoire de Recherche Juridique) et le Tribunal Judiciaire de Boulogne-sur-Mer travailleront également ensemble pour organiser des événements de grande envergure tels que des simulations de plaidoiries, la participation à la Nuit du Droit et des concours d'éloquence. Ces événements contribueront à la formation pratique des étudiants et à leur immersion dans le monde juridique.

Un partenariat dynamique pour l'insertion des jeunes talents

Une des priorités de cette collaboration est l'insertion professionnelle des étudiants. Le partenariat prévoit la diffusion en priorité des offres de stages et de postes de juristes assistants au sein du Tribunal Judiciaire auprès de l'ULCO. Cette démarche permet aux étudiants de se former directement auprès des professionnels en activité, d'acquérir une expérience de terrain précieuse et de développer leurs compétences dans un environnement judiciaire réel.

En outre, la mise en place de stages d'observation, en particulier pour les étudiants de Licence 3 et Master, offrira une vue d'ensemble sur les métiers du droit et ouvrira la voie à des opportunités de recrutement au sein des juridictions locales.

Edmond Abi-Aad, Président de l'ULCO, se réjouit de cette collaboration :

« Ce partenariat renforcé avec le Tribunal Judiciaire de Boulogne-sur-Mer est une belle opportunité pour nos étudiants de bénéficier d'une formation de qualité, à la croisée des savoirs académiques et des réalités professionnelles. Nous nous engageons à accompagner nos étudiants dans leur parcours d'insertion professionnelle, en les mettant en relation avec des acteurs majeurs du monde judiciaire. »

DIRECTION DE LA
COMMUNICATION

Vincent LEYMONIE
06 72 87 42 30

1, Place de l'Yser
B.P. 71022 -
59375 Dunkerque
Cedex 1

vincent.leymonie@univ-littoral.fr
communication@univ-littoral.fr

Un partenariat en actions : exemples de coopération scientifique

- **Formation par la recherche** : simulations de plaidoirie une fois par an, à partir de dossiers véritables, anonymisés. Les étudiants préparent les dossiers encadrés par un enseignant-chercheur de l'ULCO et des professionnels du droit. Ils sont ensuite accueillis par le Tribunal judiciaire pour prononcer leurs plaidoiries dans des conditions réelles.
- **Détermination de sujets de recherche** à partir des préoccupations du tribunal.
- **Collaboration dans le cadre de manifestations scientifiques** : des magistrats du tribunal ont vocation à participer aux colloques organisés par le laboratoire de recherche en droit de l'ULCO, le LARJ. Des colloques peuvent également être organisés conjointement par le LARJ et le Tribunal judiciaire. Un premier colloque aura lieu le 3 juin prochain sur la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle des mineur.e.s. (Voir ci-dessous)
- **Collaboration au service de la vulgarisation scientifique** : la Nuit du Droit, manifestation nationale organisée chaque année au mois d'octobre, à laquelle le TJ et l'ULCO ont décidé de participer conjointement, avec le barreau de Boulogne-sur-Mer, dans le but de rendre le droit et la justice plus accessible. En 2023, avec la participation de la police judiciaire, le public a été invité à suivre le déroulé d'une procédure judiciaire des premières constatations sur la scène de crime jusqu'au procès. En 2024, il s'agissait de proposer un procès fictifs et d'organiser un concours d'éloquence sur les réseaux.

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Vincent LEYMONIE
06 72 87 42 30

1, Place de l'Yser
B.P. 71022 -
59375 Dunkerque
Cedex 1

vincent.leymonie@univ-littoral.fr
communication@univ-littoral.fr

Save the date:

Le 3 juin 2025,

Le Laboratoire de Recherche Juridique de l'ULCO et le tribunal judiciaire
de Boulogne-sur-Mer organisent un

COLLOQUE:

«LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS & L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEUR.E.S»

Nouvel exemple de coopération fructueuse, cette journée proposera des tables rondes sur le repérage et l'identification des mineurs en situation prostitutionnelle, leur prise en charge et le traitement pénal de ces procédures.

Pour toute information :

<https://larj.univ-littoral.fr/>